AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LP-4-5-73510156

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, route de Seurre - 21 206 BEAUNE - Tél. 5.17 et 9.57

ABONNEMENT ANNUEL 30 Frs

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-&-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

3 Mai 1973

Imprimerie de la Station de " Bourgogne et Franche-Comté ". Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 152 - Mai 1973

VIGNE

Rectificatif à notre dernier bulletin (n° 151 - supplément n° 1 du 18 Avril) :

NOCTUELLES :

Appâts : Les doses d'endosulfan et de lindane ont été interverties ; il faut lire (pour 100 Kg de son et non pour 60) :
endosulfan : 200 g. de matière active ; lindane : 400 g. de matière active.

Pulvérisations : Ajouter l'endosulfan à 2 Kg m.a./ha.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER : La maturité des ascospores s'est faite rapidement ; elle est maintenant très avancée. Des projections importantes sont possibles à chaque pluie et les contaminations sont certaines dans les vergers insuffisamment protégés à la suite des pluies orageuses de ces derniers jours. La protection doit être parfaite. La pousse étant très active, il ne faut pas hésiter à renouveler les applications lorsqu'elles datent de plus d'une semaine.

HOPLOCAMPES DU POIRIER ET DU PRUNIER : Dans les vergers habituellement infestés il est conseillé un traitement copieux au début de la chute des pétales pour le poirier et aux 3/4 de la chute des pétales pour le prunier à l'aide d'un des insecticides suivants :
azinphos : 50 g.m.a./hl - lindane, parathion-éthyl : 20 g.m.a./hl - carbaryl, malathion : 75 g.m.a./hl - parathion-méthyl : 25 g.m.a./hl - phosalone : 60 g.m.a./hl.
Tous ces produits sont efficaces, mais comme seul le dernier est réputé non toxique pour les abeilles, il est conseillé de l'utiliser tant qu'il reste des fleurs sur les arbres.

OIDIUM DU POMMIER : Renouveler la protection.

PUCERONS ET CHENILLES DEFOLIATRICES : Surveiller les plantations ; utiliser un insecticide non dangereux pour les abeilles au cas où il serait indispensable de traiter des arbres en fleurs.

PSYLLES DU POIRIER : Les premières éclosions ont été observées mais il est encore trop tôt pour traiter.

MONILIA, GNOMONIA, CORYNEUM DU CERISIER : Une première application est préconisée après floraison à l'aide d'un fongicide organique tel que le thirame à 200 g.m.a./hl.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DU CHOU : La protection des cultures peut être assurée de diverses façons ; on peut envisager l'une ou l'autre des méthodes suivantes :

Traitement du sol :

chlorfenvinphos : 5 Kg/ha - diazinon : 8 Kg/ha
lindane :1,5Kg/ha - trichloronate : 2,5 Kg/ha

Traitement des graines :

lindane : 100 g/Kg - trichloronate : 40 g/Kg semence

Traitement par épandage des granulés à raison de 1 g/pied des spécialités à 5% : diazinon, chlorfenvinphos ou trichloronate

ou encore en arrosage après reprise avec 0 1.100 par plant d'une bouillie de bromophos : 50 g./hl, diazinon : 40 g./hl ou diéthion : 30 g./hl.

ou encore avec poudrage de lindane .

L'application liquide est préconisée lorsque des pontes sont déposées.

1.140 7

ARBUSTES A PETITS FRUITS

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER : Des projections d'ascospores ayant été observées en laboratoire, le traitement des jeunes pousses devra être envisagé dès que leur développement sera suffisant ; dans les parcelles habituellement contaminées utiliser l'un ou l'autre des fongicides indiqués ci-dessous :
bénomyl : 30 g/ma/hl - méthylthiophanate : 70 g - thirame : 200 g - captane : 150 g - mancozèbe : 160 g, ce dernier produit étant également actif contre l'anthracnose.

HOUBLON (Note N°1)

MILDIOU Le froid et la sècheresse d'avril n'ont pas favorisé la végétation des houblons ni l'apparition des pousses spiciformes. Il parait malgré tout utile d'appliquer un premier traitement surtout dans les houblonnières les plus développées.

Les produits conseillés sont les suivants :
Produits cupriques : 250 à 500 g de cuivre par Hl
Produits organo-cupriques : Dose des fabricants
captafol : 180 g par hl
mancozèbe : 180 g par hl
propinèbe : 220 g par hl

Au risque de nous répéter nous insistons sur l'utilité que présente l'élimination et la destruction des pousses spiciformes aptes à propager le mildiou sur les pousses saines.

Dernière note : Bulletin N° 151 - Supplément N° 1

Les Ingénieurs chargés
des Avertissements Agricoles :

J. PETIOT - M. TISSOT

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET.